



RÉPUBLIQUE DU TCHAD



AGENCE NATIONALE DES INVESTISSEMENTS ET DES EXPORTATIONS



LE CATALOGUE DES SERVICES EXPORTS

L'outil de base pour les entreprises exportatrices

ANIE TCHAD 2021



RÉPUBLIQUE DU TCHAD



AGENCE NATIONALE DES INVESTISSEMENTS ET DES EXPORTATIONS



LE CATALOGUE DES SERVICES EXPORTS

L'outil de base pour les entreprises exportatrices

ANIE TCHAD 2021

TABLE DES MATIERES

I.	Formalites de création d'entreprises.....	5
II.	Orientation Stratégique	7
III.	Rédaction de Business Plan et Projet d'exportation	8
IV.	Recherche de financement	14
V.	La Maitrise de la Qualite des Produits.....	18
VI.	Stratégie Marketing et Promotion Commerciale.....	23
VII.	Formalités Administratives et douanières	24
VIII.	Les Services d'assurances.....	30

REMERCIEMENTS

La conception de cet ouvrage résulte du suivi des recommandations du Projet de Management Opérationnel pour la Promotion et le Soutien aux Exportateurs (MOPSE). L'ANIE tient par cette occasion à remercier sincèrement le Centre du Commerce International (CIC), Business France et l'Agence Française de Développement (AFD) pour la série de formations dont son personnel a bénéficié entre 2018 et 2019 dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet.

Les services retenus dans ce catalogue ont été choisis par l'ANIE et validés par les membres de l'Association des Exportateurs de la Gomme Arabique du Tchad (AEGAT) et l'Association Tchadienne des Professionnels de la Gomme Arabique (ATPGA). Que les membres de ces organisations trouvent ici, l'expression de notre reconnaissance.

L'identification des prestataires de service, leurs coordonnées et les tarifs relatifs à ces services nous ont été fournis par les institutions d'appui au commerce et des professionnels exerçant dans le domaine de la finance, des transports, du transit et autres. Nous tenons à remercier toutes ces personnes qui nous ont fourni des informations essentielles dans l'évaluation des faisabilités d'exportations.

La rédaction de cet ouvrage est le résultat d'un travail fourni par l'équipe de la Direction des Services aux Exportateurs, sous la responsabilité de son Directeur, Monsieur BEGUY Djimounoum. Ont activement pris part à l'élaboration de ce document, Monsieur Khassim LOL Mahamat CHOUA, le Chef de Division Encadrement et Suivi des Exportateurs ; Monsieur ABBA Abakar, le Chef de Division Promotion Commerciale et Madame Kaltouma SALAH Mahamat NOUR, Chef Adjointe de la Division Promotion Commerciale.

La Direction a bénéficié des orientations et recommandations pertinentes du Directeur Général, Monsieur Ousmane Mahamat NOUR ELIMI.

Les amendements et suggestions qui ont permis d'améliorer le contenu de ce document sont venus de Monsieur ZOUTANE DABA Martin, le Directeur Marketing et Communication ; du Directeur des Affaires Générales, Monsieur Mahamat ADAM SEID ; le Coordonnateur du Guichet Unique de Création d'Entreprise, Monsieur Youssouf TAHIR NAHAR et du Chef de Division Coopération Multilatérale du Ministère en Charge du Plan, Monsieur MBAIHASRA Eric, associé comme personne ressource.

Que toutes ces personnes soient remerciées pour leurs contributions à la conception de cet ouvrage.

NOTE DE PRÉSENTATION

Le contexte international actuel, marqué par la création de la zone de libre-échange nous interpelle sur nos capacités réelles à produire et à participer au commerce mondial. Principal organe d'appui au secteur privé, l'Agence Nationale des Investissements et des Exportations (ANIE), tout en étant cohérente avec les canevas définis dans la Stratégie Nationale du Commerce (2016) et le Plan d'Actions Prioritaires de la Deuxième Etude Diagnostique pour l'Intégration au Commerce (2016) adapte chaque année son offre de service aux acteurs du secteur privé en fonction des difficultés économiques du moment.

Depuis trois ans, l'ANIE élabore son Plan de Travail et le Budget Annuel en y intégrant les activités de sensibilisation et de vulgarisation des bonnes pratiques aux acteurs du secteur privé tchadien. Suivant cette logique, l'offre de l'Agence pour les exportateurs a commencé avec la création d'une cellule de veille pour la filière gomme arabique en 2015. Elle s'est poursuivie avec la conception de plusieurs outils de renforcement de capacités comme **le guide de l'exportateur, la plateforme commerciale, l'abécédaire des exportations tchadiennes et le présent catalogue des services aux exportateurs.**

Le catalogue des services aux exportateurs est un document qui nous a été inspiré par le besoin d'offrir une gamme de services intégrés aux exportateurs en un seul outil. Complément du guide de l'exportateur, il fournit les prix des services, leurs caractéristiques et les coordonnées des prestataires. Que vous soyez un porteur de projet d'exportation, un exportateur occasionnel ou un exportateur régulier, vous aurez à travers ce document, accès aux informations qui vous seront utiles.

Conformément aux bonnes pratiques prônées par le Centre du Commerce International, les services présentés dans ce document se déclinent en fonction de leurs utilités dans une opération d'exportation. Comme tels, ces services couvrent : (1) la création d'entreprise, (2) les orientations stratégiques, (3) le montage des projets et business plan, (4) la recherche des financements, la (5) qualité des produits, la (6) promotion commerciale, (7) les formalités administratives d'exportations et (8) les services d'assurances.

Pour concevoir ce document, l'ANIE a étroitement collaboré avec les institutions privées et publiques d'appui au commerce. Le présent catalogue est donc un outil de base pour les départements opérationnels des entreprises exportatrices.

Le Directeur Général

Ousmane Mahamat Nour ELIMI



ACRONYME ET SIGLES

- ADC** : Association pour la Défense des Droits des Consommateurs
- ANIE** : Agence Nationale des Investissements et des Exportations.
- AFC CET** : Association des Femmes Commerçantes et Chefs d'Entreprises au Tchad.
- BPF** : Bonnes pratiques de fabrication ;
- BPH** : Bonnes pratiques d'hygiène ;
- CECOQDA** : Centre de Contrôle de Qualité des Denrées Alimentaires ;
- CIPV** : Convention Internationale pour la Protection des Végétaux.
- DSE** : Direction des Services aux Exportateurs ;
- EI** : Entreprise Individuelle ;
- GIE** : Groupement d'Intérêt Economique ;
- OHADA** : Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires ;
- OTC** : Obstacles Techniques au Commerce ;
- PAP/EDIC 2** : Programme d'Action Prioritaire de la Deuxième Etude Diagnostique pour l'Intégration Commerce ;
- PME** : Petite et Moyenne Entreprise ;
- SA** : Société Anonyme ;
- SARL** : Société à Responsabilité Limitée ;
- SNC** : Stratégie Nationale du Commerce ;
- SPS** : Sanitaires et phytosanitaires ;

I. FORMALITES DE CREATION D'ENTREPRISES

C'est le premier acte fondateur dans le projet d'exportation. Grâce aux engagements du Tchad dans l'amélioration du climat des affaires, la procédure de création d'entreprise est aujourd'hui simple et rapide.

Puisqu'il est un acte indispensable pour toute personne morale ou physique qui désire exporter, nous l'avons intégré dans notre offre de services aux usagers. Nous le recommandons vivement aux coopératives, aux groupements et aux associations à vocation économique. Il est important pour ces derniers de se muer en entreprise formelle pour améliorer leur fiabilité vis-à-vis des partenaires commerciaux au niveau international.

Pour obtenir cette autorisation officielle d'exportation, vous devrez vous présenter à la coordination du Guichet Unique muni des documents suivants :

- Une photocopie des statuts enregistrés au service des domaines, les annexes, les formulaires OHADA ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive par les associés;
- Une attestation d'ouverture d'un compte bancaire et/ou de dépôt des fonds au nom de la société ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois ou une déclaration sur l'honneur ;
- Les photocopies d'une pièce d'identité valide et de l'acte de mariage s'il y a lieu ;
- Une copie de l'agrément ministériel pour les activités spécifiques ;
- Un certificat de résidence datant de moins de 3 mois, un bail commercial ou déclaration de sincérité ;
- Trois photos d'identité.

Selon la nature et les catégories d'entreprises à créer, il vous sera demandé de compléter les informations nécessaires. Pour avoir les informations spécifiques à la création de chaque type d'entreprise, il est indispensable de consulter le guide de l'exportateur ou de se rendre au niveau du Guichet Unique de création d'entreprise.

Adresse utile

COORDINATION DU GUICHET UNIQUE DE CRÉATION D'ENTREPRISE	
Tél. : +235 22 52 52 35 BP : 2068 Email : contact@anie-tchad.com Site : www.anie-tchad.com Quartier Bololo Agence Nationale des Investissements et des Exportations N'Djamena – Tchad	

LES TARIFS POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Type d'entreprise	Frais de Trésor	Frais de prestation	Timbre	Total à payer
	Montant en FCFA			
Entreprise Individuelle (EI)	15 000	18 000	3 000	36.000
Société à Responsabilité Limitée (SARL)	20 000	50 000	3 000	73.000
Groupement d'Intérêt Economique (GIE)	25 000	55 000	3 000	83 000
Société Anonyme (SA)	35 000	75 000	3 000	113 000
Succursale	60 000	270 000	3 000	333. 000

Source : Décret N° 1793 portant procédures de création, modification, dissolution ou de radiation des entreprises

II. ORIENTATION STRATEGIQUE

La déficience d'informations commerciales fiables sur les marchés internationaux est l'un des premiers obstacles à la conception d'un projet d'exportation. Face aux perpétuels changements qui caractérisent le commerce international, les exportateurs doivent effectuer une veille concurrentielle, être à l'affût des débouchés et étudier les possibilités d'accroître la valeur de leurs produits.

La Division Encadrement et Suivi des Exportateurs, logée à la Direction des Services aux Exportateurs a pour rôle de soutenir les exportateurs à faire face à ces difficultés. Au quotidien, elle fait le renforcement des capacités des exportateurs par une orientation sur les préalables pour toute activité d'exportation. Elle adapte les services aux besoins spécifiques de chaque segment d'exportateur. Globalement, la Division peut mettre à votre disposition les informations suivantes :

- les tendances du commerce international ;
- les possibilités de tirer profit des accords commerciaux préférentiels entre le Tchad et ses partenaires ;
- les opportunités sur les filières porteuses ;
- les bonnes pratiques d'exportation ;
- les normes internationales relatives à la législation sur l'exportation ;
- les procédures d'exportation contenues dans le guide de l'exportateur ;
- l'organisation prochaine des forums d'affaires.

Adresse utile

DIVISION ENCADREMENT ET SUIVI DES EXPORTATEURS
Tél. : 00235 22 52 52 35 BP : 2068 Site : www.anie-tchad.com Quartier Bololo N'Djamena - Tchad

Services offerts gratuitement par l'ANIE

III. REDACTION DE BUSINESS PLAN ET PROJET D'EXPORTATION

Pour démarrer une activité d'exportation ou relancer son entreprise d'exportation, l'entrepreneur a forcément besoin de la formalisation de ses initiatives en un business plan ou un projet. L'objectif est de tracer un canevas de gestion des ressources et le suivre pour atteindre un objectif commercial ou financier.

Comme il a été relevé dans les rapports d'évaluation de plusieurs forums d'affaires que le Tchad a organisé, les porteurs de projets tchadiens en général ne détiennent pas des documents suffisamment fiables pour susciter l'intérêt des banques locales ou des investisseurs étrangers.

Pour vous aider à disposer d'un business plan ou d'un projet crédible, nous avons décidé de vous orienter vers les institutions reconnues de compétence notoire dans le domaine. La majorité des cabinets retenus s'appuient sur un réseau de consultants spécialisés dans le renforcement des capacités des entreprises. Ces experts sont certifiés en gestion des exportations.

A cet effet, ils sont disposés à apporter leur appui à tous les niveaux de la phase d'exportation : de la mise au point d'une stratégie d'exportation à la conduite de transactions d'exportation, en passant par l'amélioration des capacités de marketing et de production.

En vue de garantir un maximum de fiabilité sur les documents à livrer, les cabinets d'études doivent, au terme de leurs travaux, répondre aux questions suivantes :

- Les contextes national et international sont-ils favorables ?
- Quelle stratégie mettre en œuvre ?
- Qui sont les concurrents au niveau national et international ?
- Quelles sont les forces et les faiblesses ?
- Quels sont les menaces et les opportunités ?
- Quelle est la gamme de produits à offrir ?
- Quel est le coût total de cet investissement ?
- Qui sont les partenaires potentiels ?
- Quelle est la rentabilité de cette initiative ?
- Quelles est durée d'amortissement du prêt ?

En fonction de chaque segment d'exportation, les Cabinets d'Etudes peuvent poser des diagnostics et répondre à toutes ces questions afin d'élaborer un projet d'exportation bancable.

Adresses utiles :

CONSULTING AFRICA TCHAD
BP : 1592 Tél : 00 235 66 25 73 92 /90 00 09 25 Email : contact@consultingafrica.com Site : djamal@consultingafrica.com Immeuble Star Nationale. Av. Charles de Gaulle N'Djamena - Tchad

N CONSULTING
BP : 291 Tél : 00 235 66 27 96 54/ 99 93 45 53 Email : info@consulting-td.com Avenue Mobutu, face IFT, Rue 2075 N'Djamena - Tchad

EXPERTS-MAC

BP : 1996
 Tel : 00 235 65 25 89 13/ 90 95 92 50
 Email : direction.emac@experts-mac.com
 AV. Idriss Miskine, Immeuble Abtour, 2e étage.
 N'Djamena - Tchad

DELOITTE TCHAD

BP : 6182
 Tel: 00 235 66 38 14 80/ 99 96 15 86
 email : aassy@deloitte.com
 AV. Idriss Miskine, Immeuble Abtour, 2e étage.
 N'Djamena - Tchad

NG AFRICA EXPERTISE ET CONSEILS

BP : 4390
 Tel : 00 235 66264247/90192187
 email : frednaya@gmail.com
 Quartier Moursal
 N'Djamena - Tchad

DEVELOPMENT FINANCE INSTITUTE

BP : 1744
 Tel: 00 235 66428697
 email : dev.fin.ins@gmail.com
 Quartier Djambal Barh
 N'Djamena - Tchad

TCHAD CONSULTING

Tél 00 235 66 25 89
 email : lguemdje@yahoo.fr
 Quartier Moursal/Avenue Bealoum Kondol
 N'Djamena - Tchad

LEGRAAL

BP: 854
 Tel: 00 235 62 52 92 32/92238450
 email : joinus@legraal-td.org
 Quartier Boutalbagar
 N'Djamena - Tchad

BERINGAR MN FINANCE ET PROJECTS CONSULTING

B P: 326
 Tel: 00 235 66 25 00 25 /95 38 22 28
 email : b.ndomnabaye@beringarmn.com
 Hotel Cosmos, Big guest House
 Avenue Bealoum Kondol, Moursal
 N'Djamena - Tchad

CABINET CECAC CONSULTANTS

BP : 1295
Tel 00 235 27 99 23/ 99 69 16 17
email : cecacconsultants@gmail.com/djidda1379@gmail.com
Immeuble Conseils AS, Quartier Djari
N'Djamena - Tchad

AMANA CONSEILS

BP : 4314
Tel : 00 235 66 29 91 28 /99188450
email : amana_conseilsfa@yahoo.fr
Immeuble N'Gartebeu, Rue 5 eme Arrondissement – Dear
N'Djamena - Tchad

4LAMY

BP : 2323
Tel: 00 235 66109644
email : consulamy@gmail.com
Quartier Beguinage,
N'Djamena - Tchad

WEDECIDER SARL

BP: 443
Tel: 00 235 65 27 21 80 /90 08 81 42
site : www.wedecider.com
email : contact@wedecider.com
Quartier Bololo
N'Djamena - Tchad

SMART VALUE CONSULTING

BP : 2982
Tel : 00235 66 07 34 08 /
email : consulting@gmail.com
Quartier Moursal
N'Djamena - Tchad

CONSULTING AFRICA TCHAD

BP:1592
Tel: 00 235 66 21 32 20
email : abdelhak.tcdfagm.com/ak.nassour2consultingafric
Immeuble STAR Nationale, Av. Charles de Gaulle
N'Djamena - Tchad

CABINET CACOGE

BP : 33
Tel : 00 235 66 30 06 57 /95 14 96 85
email : cacoge@consulting.org
Rue1002, Porte 846
N'Djamena - Tchad

CABINET KNACAR

BP : 268
 Tel: 00235 235 22 52 15 71 / 66 22 43 62
 email : dahab224362@yahoo.fr
 Avenue Maldom Bada
 N'Djamena - Tchad

WOG AFRICA TCHAD

BP : 1592
 Tel: 00 235 62 52 92 32/92238450
 email : gafrica.com
 Imm. STA Avenue Charles de Gaulle
 N'Djamena - Tchad

EXPERTISE COMPTABLE LA SUPERNOVA

BP : 854
 Tel : 00235 66 29 55 63 /99 19 38 42 /63 52 93 62
 email : cec.supernovalagemail.com
 Contournement de Dembe
 N'Djamena - Tchad

FECMA

BP : 2179
 Tel: 00 235 62 52 92 32/92238450
 email : kossi.nabiarayahoo.fr
 Sabangali Route de La Corniche
 N'Djamena - Tchad

CABINET ALLAO CONSEIL & EXPERTISE

BP : 337
 Tel : +235 66 25 47 52 / 99 13 46 06
 email : mandiguirayahoo.fr / allamandiguiragmal[corn
 Quartier DOYON
 Moundou - Tchad

CABINET BGIB

BP : 4389
 Tel : 235 66579844 / 90 46 74 97
 email : patalebruno@gmail.com
 Quartier Dembé 2.
 N'Djamena - Tchad

NAGRI +

Tel : +23565590958
 email : nagri.coordi@gmail.com/contact@nagriplus.com
 Avenue Charles De gaule.
 N'Djamena - Tchad

Les coûts moyens de prestations

Etudes des faisabilités	20 000 0000 - 35 000 000 F CFA
Etudes prospectives	35 000 0000 - 65 000 000 F CFA
Conception de Business plan	2 000 0000 - 25 000 000 F CFA
Conception de Projet	5 000 0000 - 25 000 000 F CFA
Audit	10 000 0000 - 45 000 000 F CFA
Evaluation de projet	25 000 0000 - 35 000 000 F CFA

IV. RECHERCHE DE FINANCEMENT

La recherche du capital ou d'un partenaire financier est souvent la plus ardue des tâches dans la mise en œuvre d'un projet. Elle est encore beaucoup plus ardue quand il s'agit d'une activité d'exportation. En effet, le caractère international des échanges donne souvent une faible lisibilité des opérations et augmente la réticence des partenaires financiers.

Paradoxalement au Tchad, sur le total des crédits accordés à l'économie en 2019 par le système bancaire, plus de la moitié est consacrée aux activités commerciales et aux exportations. Malgré le climat des affaires jugé non propice aux activités économiques, la rentabilité des produits non périssables et à forte demande internationale a favorisé le partenariat entre les banques et les exportateurs.

Le pays dispose d'un certain nombre des produits agropastoraux sur lesquels il a un avantage comparatif. Les produits retenus dans la Deuxième Etude Diagnostique pour l'Intégration au Commerce sont au nombre de quinze (15). Ils vont des produits agricoles à l'artisanat en passant par l'élevage et les mines. A ce jour, seuls la gomme arabique et le sésame bénéficient du soutien des banques à cause de leur caractère non périssables. Au fur et à mesure que la structuration de l'économie favorisera les capacités de transformation et de conservation, l'intérêt des banques pour les autres produits d'exportations grandira.

Pour que les besoins de financement des PME trouvent un écho favorable auprès des banques, nous avons décidé de guider les exportateurs vers les neuf (09) banques de la place. Outre les coordonnées, nous avons voulu vulgariser les critères basiques que tout demandeur de crédit devra remplir pour obtenir un prêt.

En général, l'offre des crédits des banques répertoriées ici est destinée aux interventions suivantes :

- Prêts directs à moyen ou long terme ;
- Leasing ;
- Participations au capital;
- Avals et cautions ;
- Lettre de crédit.

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DES PROJETS

Tout projet privé souscrivant à un financement d'une des Banques devrait répondre aux critères suivants, déclinés de manière non limitative :

Source : Enquête ANIE

- Le projet doit être porté par une société relevant du droit tchadien obéissant aux principes comptables de l'OHADA;
- Le marché du projet doit être porteur ;
- Le projet doit dégager une rentabilité financière satisfaisante ;
- Le promoteur doit pouvoir effectuer un apport en fonds propres en proportion du coût total du projet Toutes Taxes Comprises (TTC) ;
- Le projet devrait respecter les normes en vigueur visant la protection de l'environnement et la préservation des écosystèmes ;
- La participation de la Banque au projet doit être assortie de garanties et sûretés.

Toute personne physique ou morale désireuse d'obtenir un crédit peut adresser une demande de financement aux banques répertoriées ci-dessous.

Adresses utiles :

BANQUE COMMERCIAL DU CHARI
BP : 757 Tél : 00 235 22 51 89 58/ 00235 22 51 52 31/ 00235 22 51 96 60 Fax : 00235 22 51 62 49 Email : bcc@intnet.td Site web : www.bcctchad.td Avenue Charles de Gaulle N'Djamena-Tchad

BANQUE SAHÉLO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE BSIC
BP : 81 Tél : 00 235 22 52 26 92/22 52 35 78 Fax : 00 235 22 52 26 93/22 52 35 79 Email : bsic.chad@bsicbank.com N'Djamena-Tchad

COMMERCIAL BANK TCHAD
BP : 19 Tél : 00 235 22 52 28 29/22 52 32 84 Fax : 00 235 2252 33 18 Email : cb-tchad@groupecommercialbank.com N'Djamena-Tchad

ECOBANK TCHAD
BP : 87 Tél : 00 235 22 52 43 14/22 52 43 21 Fax : 00 235 22 51 23 45 Email : ecobanktd@ecobank.com N'Djamena-Tchad

SOCIÉTÉ GÉNÉRAL TCHAD (SGT)

BP : 461
 Tel : 00 235 22 52 28 01/22 52 41 90
 Fax : 00 235 22 52 37 13
 Email : sgtb@intnet.td ; secretariat.sgt@socgen.com
 Site web: www.sgtb.td
 N'Djamena Tchad

UNITED BANK FOR AFRICA-TCHAD (UBA-TCHAD)

BP :1148
 Tél : 00 235 22 52 19 55/22 52 19 57
 Email : cfctchad@ubagroup.com
 N'Djamena-Tchad

BANQUE DE L'HABITAT DU TCHAD (BHT)

BP : 1753
 Tél : 00 235 22 54 54 72
 Email : bht@com
 Rue Commandant Galyam Negal
 N'Djamena-Tchad

BDEAC – TCHAD

BP : 2 900
 Tel: +235 68 55 00 01 /+235 68 55 00 02
 E-email: rtch@bdeac.org
 Immeuble CEBEVIRHA
 Ndjamenat Tchad

Les taux moyens de crédit

Petites et Moyennes Entreprises	10% – 12 %
Grandes Entreprises	8% – 10 %
ménages	12 % – 15 %

Source : Enquête ANIE

V. LA MAÎTRISE DE LA QUALITÉ DES PRODUITS

La qualité est une condition sine qua non pour quiconque souhaite réussir son projet d'exportation. Cependant, satisfaire aux prescriptions techniques en vigueur sur le marché international reste une gageure pour nombre d'exportateurs. Les études menées par le Centre de Commerce International (2019) ont montré qu'environ 70% des problèmes rencontrés par les exportateurs et liés aux mesures non tarifaires concernent des obstacles techniques au commerce (OTC) ainsi que des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS).

La maîtrise de la qualité passe nécessairement par la mise en place d'un dispositif qualité et hygiène au sein de l'entreprise, intrinsèquement liées aux processus et procédés de production. Pour une entreprise qui désire exporter les produits avec l'assurance du respect des normes qualités, la démarche appropriée passe par deux étapes : le nettoyage industriel et l'analyse de la qualité.

V.1 Le nettoyage industriel

Le nettoyage est appelé industriel lorsqu'il est réalisé par un professionnel souvent extérieur à l'entreprise cliente. Nous avons remarqué que ce service est faiblement demandé au niveau national à cause de la faible proportion des actifs (09%) qui transforme les produits, mais également de sa mauvaise perception. En effet, le nettoyage des ateliers de production ne fait pas partie des priorités et pourtant elle est indispensable pour garantir la propreté et la qualité des produits. Cette faible demande a donné lieu à une offre limitée des services de nettoyage industriel au niveau national.

Dans le souci d'inciter nos structures de production à recourir à ce service de façon permanente, nous avons identifié deux entreprises qui exercent dans le domaine du respect aux normes internationales. Cette exigence est indispensable car dans les sites de production comme les usines ou les ateliers, les opérateurs d'entretien doivent avoir une qualification spécifique.

Ces interventions difficiles et dangereuses, réclament également le suivi de protocoles stricts et précis lorsqu'il s'agit de nettoyer ou de désinfecter des machines, notamment dans le domaine de l'agroalimentaire. Généralement, ce service se fait dans un endroit à usage commercial, un atelier de production ou un bureau administratif.

De façon pratique, le nettoyage industriel est généralement accompagné de prestations spécialisées autour d'une offre de formation comprenant les services énumérés dans le tableau ci-dessous :

N °	Services	Prix moyen
1.	Système de management de qualité selon la norme iso 9001 : 2015	900 000
2.	Accompagnement à la mise en œuvre de la norme iso 9001 :2015	900 000
3.	Système de management de qualité selon la norme iso 17025 version 2017	900 000
4.	Accompagnement à la mise en œuvre de la norme iso 17025 version 2017	900 000
5.	Assurance qualité dans les industries extractives	900 000
6.	Les outils et les méthodes qualités	900 000
7.	Gestion de la qualité	900 000
8.	Bonnes pratiques d'hygiènes (BPH) net bonnes pratiques de fabrication (BPF)	900 000
9.	Démarche d'hygiène	900 000
10.	Méthode HACCP et sa mise en place règlement 852	1 200 000

Source : Enquête ANIE

11.	Système de management de l'environnement iso 14001 : 2015 iso 19011 : 2012	1 200 000
12.	Lignes directrices pour l'audit des systèmes de management	900 000
13.	Accompagnement à la mise en œuvre de la norme iso 14001 :2015	1 500 000

Adresses utiles :

SEVA QUALITY
Tel: 00 235 63 58 60 72 email : vincenmav@hotmail.fr Quartier Moursal Boulevard des Sao - 6ème Arrondissement N'djamena, Tchad

REHOBOTH ALIMENTEC CONSULTING
BP : 5179 Tel 00 235 91 77 10 40/ 68 97 54 55 email ; rehobothalimentec@gmail.com Quartier Gassi, Rue 7097, N'djamena, Tchad

V.2 - L'analyse de la qualité de produits

Une fois le nettoyage industriel effectué, le producteur pour confirmer la fiabilité de son dispositif d'hygiène fait appel à la structure d'analyse agréée pour certifier la qualité du produit. L'analyse de la qualité des produits est donc indispensable pour situer la qualité du produit d'exportation.

Elle n'est pas obligatoire certes, mais elle est fortement recommandée pour limiter les risques financiers liés à la qualité du produit. Il est à noter que les produits alimentaires sont rarement stériles. Ils sont souvent contaminés soit de façon primaire, soit lors des diverses manipulations auxquelles ils sont soumis durant leur fabrication.

Concrètement, l'analyse de la qualité repose sur la mise en œuvre d'une combinaison de techniques analytiques qui permettront de vérifier la conformité d'un produit par rapport à des spécifications ou des exigences préétablies. C'est le cas pour tous les produits qui doivent être exportés.

Deux types d'analyses sont effectués à la demande des clients :

♦ *Analyse physico chimique*

L'analyse physico-chimique est une technique d'analyse permettant d'identifier une ou plusieurs caractéristiques physico-chimiques des molécules. Elle met en œuvre une ou plusieurs techniques pour mesurer son degré de pureté. Ces techniques permettent de travailler aussi sur des mélanges afin d'en préciser la composition.

♦ Analyse microbiologique

Les analyses bactériologiques alimentaires sont l'un des moyens d'autocontrôle pour vérifier la conformité de l'hygiène des aliments par rapport à la réglementation en vigueur. Les analyses alimentaires ont pour but d'évaluer la flore pathogène et la flore d'altération présentes dans les aliments.

L'objectif de l'analyse microbiologique alimentaire est de rechercher des contaminants par identification des microorganismes et quantification du nombre de colonies. L'analyse microbiologique alimentaire s'intéresse également à des germes témoins de mauvaises pratiques hygiéniques.

A ce jour, l'ensemble des analyses s'effectuent au Centre de Contrôle de Qualité des Denrées Alimentaires (CECOQDA). C'est le laboratoire national de microbiologie certifié conforme à la norme ISO 17025. Cette certification fait de cette institution de contrôle l'un des centres de référence en Afrique centrale.

CENTRE DE CONTROLE DE QUALITE DES DENREES ALIMENTAIRES	
BP : 44864	
Tel : 00 235 22 30 49 74	
email : info@cecoqda.org	
Avenue Joseph Désiré Mobutu - 6ème Arrondissement	
N'djamena, Tchad	

Les coûts d'analyses

N °	Produits	Tarifs en F CFA
01	Huiles raffinées et brutes	90 000
02	Analyse des eaux	80 000
03	Lait et produits laitiers	150 000
04	Viande, Produits à Base de viande, produits de pêche	150 000
05	Céréales et produits dérivés	150 000
06	Jus de fruits, Boissons Gazeuses	150 000
07	Légumes et Légumineuses	150 000
08	Alimentation des Animaux	150 000
09	Sucre et Miel	90 000
10	Gomme Arabique	90 000

Source : CECOQDA

V.3 - L'attestation de la qualité des produits

Après le nettoyage industriel et l'analyse de la qualité des produits, l'exportateur peut pousser plus loin la vérification qualité de son produit en faisant appel aux attestations de qualité et de vérification de produit d'exportation. Ces attestations sont délivrées par un organisme agréé au niveau international.

Au départ de cette procédure, le contrôle des marchandises est effectué par un inspecteur qui vérifie physiquement les marchandises à expédier pour s'assurer que leur description correspond aux renseignements figurant sur la facture pro forma. Cet inspecteur doit avoir des qualifications internationales de spécialiste et effectuer son contrôle en présence de l'exportateur qui devra lui fournir toute l'assistance nécessaire pour mener à bien l'inspection.

Si l'inspecteur découvre des anomalies, il est demandé à l'exportateur d'y remédier. Une fois l'inspection effectuée, avec un résultat « satisfaisant », l'exportateur doit remettre les factures finales, liste de colisage et document de transport afin que l'Attestation de Vérification soit émise.

Au Tchad depuis 2004, c'est la société BIVAC qui offre à ses clients le niveau d'assurance correspondant à leurs attentes en réalisant l'inspection des marchandises avant embarquement pour la douane.

Adresses utiles :

BIVAC TCHAD	
BP : 1635	
Tel (235) 22.52.36.57 - Fax (235) 22.52.23.34	
email : contact.tcd@bureauveritas.com	
www.bureauveritas.com/gsit - verigates.bureauveritas.com	
Quartier Aéroport n° 04, Avenue Joseph Yodoyman	
N'djamena, Tchad	

Les coûts de l'inspection

Conteneur de 19 tonnes	50 000 000 F CFA
------------------------	------------------

VI. STRATEGIE MARKETING ET PROMOTION COMMERCIALE

L'Agence Nationale des Investissements et des Exportations est la seule entité dédiée à l'appui du secteur privé qui dispose d'une offre de service adaptée aux besoins des exportateurs. En effet, à la Direction des Services aux Exportateurs, est logée une Division promotion commerciale qui a pour tâche et attributions de renforcer les capacités marketing des exportateurs.

Les services de promotion commerciale de l'ANIE sont inspirés des bonnes pratiques internationales. Ils sont le résultat d'une collaboration étroite entre l'ANIE et le Centre du Commerce International. Après des échanges avec les principales associations d'exportateurs et des acteurs des filières d'exportations, il a été admis que la création d'une plateforme commerciale serait la priorité pour améliorer la compétitivité des exportateurs tchadiens.

Cette division propose un abonnement à la plateforme commerciale pour aider les exportateurs à améliorer leur marketing, leurs ventes. En contrepartie d'un abonnement à la plateforme commerciale, les exportateurs tchadiens ont désormais accès à la promotion de leur entreprise et de leurs produits et à la connexion aux chaînes de valeurs internationales.

Adresses utiles :

DIVISION PROMOTION COMMERCIALE	
Tél : 00 235: 22 52 52 35	
BP : 2068	
Site : www.anie-tchad.com	
Quartier Bololo	
N'Djamena – Tchad	

Les tarifs de l'Abonnement

Les tarifs sont fixés en fonction du nombre de produit dont le client voudra assurer la promotion. Ces tarifs qui incluent les frais de service se présentent comme suit :

N °	Options d'Abonnement	Tarifs en F CFA
01	Abonnement avec la promotion d'un produit	20 000 F CFA
02	Abonnement avec la promotion de deux produits	25 000 F CFA
03	Abonnement avec la promotion de trois produits	30 000 F CFA

Source : ANIE

VII. FORMALITES ADMINISTRATIVES ET DOUANIERES

Les formalités administratives dont il s'agit ici sont celles qui sont relatives aux procédures spécifiques d'exportation. Une fois que le produit est prêt à l'exportation, commencent les formalités certifiant sa qualité, sa provenance, son transport ou sa tarification douanière.

Pour les formalités administratives au départ du Tchad, le contexte légal en matière de transit et transport international de la zone CEMAC prévoit les activités à mener par l'exportateur et d'autres exclusivement par les transitaires. Cette procédure en vigueur est celle du Système Douanier Automatisé (Sydonia). Selon les dispositions communautaires, les formalités sont les suivantes :

VI.1 Le Certificat d'Origine

Le certificat d'origine est un document officiel qui atteste du lieu, du pays où ont été fabriquées les marchandises, voire transformées. Pour chaque marchandise est établi un certificat d'origine par une Chambre de Commerce et d'Industrie. Au Tchad, ce document est délivré par la Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture, des Mines et d'Artisanat (CCIAMA). Pour les exportations à destination des pays de la CEMAC, tous les bureaux de douane sont habilités à légaliser le «certificat de circulation CEMAC» accompagnant les « produits du cru ». Pour les produits manufacturés, seules les entreprises sont habilitées à légaliser le certificat.

Pour obtenir le certificat d'origine, l'exportateur devra se rendre à la Chambre de Commerce, muni des éléments de réponses aux questions suivantes :

- la facture est-elle conforme avec les engagements contenus dans le contrat d'exportation ?
- Dans le cas où les marchandises ne sont pas fabriquées dans le pays, quel est le pays de provenance (exportateur) et le pays d'origine (fabrication) ?
- Quelle est la position tarifaire de la marchandise ?
- Quels sont la marque, les numéros, le nombre et le type de colis qui doivent coïncider avec la liste de colisage.

Adresses utiles :

CHAMBRE DE COMMERCE DE L'INDUSTRIE D'AGRICULTURE DES MINES ET DE L'ARTISANAT
BP : 458 Tel: 00 235 52 52 64 Quartier Djambal Barh N'Djamena – Tchad

Le coût du certificat d'origine

Une tonne (1000 Kg)	2 000 F CFA
---------------------	-------------

VI.2 - Le Certificat Phytosanitaire et Sanitaire

Le certificat phytosanitaire est un certificat relatif à l'état phytosanitaire de végétaux ou produits végétaux destinés à l'exportation ou la réexportation. Il est exigé dans l'exportation des produits du règne animal (certificat sanitaire) et de ceux du règne végétal (certificat phytosanitaire). Il atteste que les envois de végétaux, produits végétaux ou autres articles réglementés satisfont aux exigences phytosanitaires spécifiées à l'importation par les pays destinataires, c'est-à-dire qu'ils sont exempts d'organismes nuisibles soumis à quarantaine. Ils ne peuvent être délivrés qu'à cette fin.

Afin d'obtenir ce certificat sanitaire ou phytosanitaire, l'exportateur doit disposer des informations suivantes :

- La désignation de la marchandise sous son nom scientifique ;
- L'origine ;
- Le poids net ;
- La nature de l'emballage.

Au Tchad, les certificats phytosanitaires sont délivrés par la Direction de la protection des végétaux du Ministère en charge de l'environnement. Cette direction travaille avec l'ensemble des organisations nationales de protection des végétaux et les critères arrêtés pour évaluer sont conformes aux modèles préconisés par la Convention Internationale pour la Protection des Végétaux (CIPV). Ils ne peuvent être délivrés que par un fonctionnaire public, qualifié techniquement et dûment autorisé par le pays exportateur.

Adresses utiles :

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
Direction de la protection des végétaux Tel : 00 235 22 52 23 41 BP : 447 N'Djamena – Tchad

Le coût du certificat phytosanitaire

Conteneur de 19 tonnes	2 000 F CFA
------------------------	-------------

VI.3 Les services du transitaire

Une fois les formalités administratives au niveau interne accomplies, l'exportateur devra prendre contact avec un transitaire agréé pour la suite de l'opération d'exportation. Recourir à un transitaire vous permet de gagner un temps précieux vous permettant de vous concentrer sur le développement de votre activité.

Par définition, un transitaire est un intermédiaire qui gère le transport d'une marchandise lorsqu'elle doit rencontrer un ou plusieurs changements de transports successifs. Pour faire simple, l'agent de transit prend en charge une bonne partie de la logistique de transport. Le rôle du transitaire est donc d'organiser le transport et de coordonner les différents acteurs concernés, lors de transferts de marchandises entre plusieurs pays.

Concrètement, la coordination effectuée par le transitaire comprend les grandes missions suivantes :

- Gérer les relations avec tous les partenaires concernés (compagnies d'assurance, transporteurs, chambres de commerce, douanes, etc.) ;
- Assurer la liaison entre les transporteurs, quelle que soit leur voie (aérienne, maritime, fluviale, routière, ferroviaire, etc.) ;
- Garantir la continuité du transport, pour que les marchandises atteignent leur destination dans les meilleurs délais et dans des conditions optimales ;
- Suivre l'acheminement des biens et en informer son client ;
- Gérer les démarches administratives liées au transport et aux changements :

En pratique, on distingue deux types de missions confiées au transitaire :

D'un côté, le transitaire mandataire signe un contrat de mandat, qui le soumet uniquement à une obligation de moyens. Il exécute simplement les ordres de son client, avec des responsabilités limitées. Il ne choisit donc pas les prestataires, et n'est responsable que pour ses propres fautes.

De l'autre, le transitaire commissionnaire signe un contrat de commission, lui laissant plus de liberté et de responsabilité. Il est d'ailleurs tenu à une obligation de résultat. Ainsi, il organise et coordonne la logistique de transport, sélectionne les sous-traitants, négocie avec eux (délais, tarifs, conditions du chargement des biens, etc.). Il est également responsable des fautes des sous-traitants qu'il a choisis.

Adresses utiles :

BOLLORE AFRICA LOGISTICS TCHAD
BP : 751 Tel : 00 235 22 52 25 52/66 27 76 79 email : sdv.tchad@bollore.com Site Internet www.bollore-africa-logistics.com Avenue de Brazzaville N'Djamena – Tchad

MAERSK LOGISTICS AND SERVICES
B.P : 12414 Stand.: +237 233 500 500 / +237 679535601 +23563195012 email : moussa.moussa@maersk.com Site web : https://www.maersk.com 2, Maersk Place, Zone UDEAC Douala Cameroun

ASAM TRANSIT TRANSPORT

Tel: 00 235 60 75 64 50
Canal Saint Martin, Djambal Bahr
N'Djamena – Tchad

AGB TRANSIT

Tel 00 235 22 51 45 66/ 66 28 70 70
email : agb@intnet.td
Quartier Bololo,
N'Djamena – Tchad

AGS TCHAD

Tel 00 235 22 51 08 28/66 29 67 50
email ; agstchad@intnet.td/direction-tchad@ags-demenagement.com
N'Djamena – Tchad

AFRICA TRANSPORT TRANSIT (ATT)

Tel: 00 235 22 52 39 82
email : aib.holding@intnet.td
N'Djamena – Tchad

BODIMEX

Tel: 00 235 66 38 34 34/66 29 08 84
email : mahsmatt@yahoo.fr
N'Djamena – Tchad

EAC

Tel : 00 235 22 52 64 37/66 23 77 41/66 33 46 71
email : abdoulayechou@yahoo.fr
N'Djamena – Tchad

ETIMEX

Tel : 00 235 22 51 66 69
email : etimex@intnet.td
N'Djamena – Tchad

SOTRATA

Tel : 00 235 22 51 23 49/22 51 59 66
email : sotrata@comnet.com
N'Djamena – Tchad

SOTTA

Tel : 00 235 22 51 43 72/66 29 46 89
email : sotta@intnet.td
N'Djamena – Tchad

STAT
Tel : 00 235 22 51 88 72/22 51 74 19 email : 66 29 43 04/66 25 89 98 email : stat.tchad@intnet.td/baba.dina@bollore.com dezoum.tadame@bollore.com N'Djamena – Tchad

TTE
BP 6114 Tel : 00235 22 52 25 52/ 00235 22 52 25 51 email : tteroute@tte-tchad.com/ contact@tte-tchad.com AVENUE GAOURANG N'Djamena Tchad

Les tarifs du transitaire

Services du transitaire	Coût total moyen
<ul style="list-style-type: none"> • Transport N'Djamena- Moundou – Douala • Attestation Veritas • Frais de Douane • Redevance statistique • Prestation du Transitaire 	2 200 000 F CFA

VII. LES SERVICES D'ASSURANCES

Le souci de favoriser le commerce extérieur et particulièrement celui de développer au maximum les exportations conduit de plus en plus à la nécessité de couvrir certains risques. Cela a favorisé l'écllosion de multiples stratégies de couverture de risque. Cette aptitude à couvrir le risque est devenue de ce fait une activité exercée par nombre d'organismes privés dans le monde.

Au Tchad, l'offre nationale des services d'assurances est fournie principalement par la STAR NATIONALE SA. Son activité de couverture de risque à l'exportation concerne majoritairement les transports des marchandises aux frontières. Les contrats de ce type couvrent le déplacement des marchandises du point extrême de départ au point extrême d'arrivée.

Pour obtenir ce service, l'exportateur devra fournir les informations suivantes :

- la nature des effets à transporter (matériels de chantier, engins de chantier matériaux de construction etc.) ;
- le trajet ;
- la valeur du matériel ;
- le moyen de transport utilisé.

Adresses utiles :

STAR NATIONALE SA

B.P. 914

Tél 1 : +235 22 52 42 22

Tél 2 : +235 22 52 56 77

Fax : +235 22 52 51 89

Télex : +235 22 52 68 KD)

Email : star@lastationalesa.com

Adresse : Av. Charles de Gaulle
N'Djaména-Tchad

BIBLIOGRAPHIE

Le catalogue des prix 2020 ;

Centre de Contrôle et de Qualité des Denrées Alimentaires (CECOQDA).

Le Dépliant de la Plateforme commerciale(2020) ;

Agence Nationale des Investissements et des Exportations.

Le Plan National de Développement (2017-2021) :

Ministère en charge du Plan.

L'abécédaire des exportations Tchadiennes. 2020 :

Agence Nationale des Investissements et des Exportations.

Le Livre blanc du Patronat. (2013) :

Conseil National du Patronat.

La Stratégie Nationale du Commerce (2016) ;

Ministère en charge du commerce.

La Deuxième Etude Diagnostique pour l'Intégration au Commerce (2016-2020) ;

Ministère en charge du Commerce.

Le Répertoire des Exportateurs. 2020 :

Agence Nationale des Investissements et des Exportations.



